

Guide pour le mémoire

DIU Européen de Nutrition Clinique & Métabolisme

2014-2015

Ce guide doit être communiqué à votre tuteur de mémoire dès le début de votre travail.

1. OBJECTIFS

- Le mémoire doit pouvoir servir de document de référence
- Il s'agit donc d'un travail personnel qui doit faire l'objet d'un soin particulier. La bibliographie doit comporter un maximum de références datant de moins de 3 ans. Ceci n'exclut bien entendu pas des références plus anciennes.

2. PRESENTATION

Version électronique :

Une version électronique pdf doit être adressée 15 jours avant la remise du mémoire à :
jacques.delarue@univ-brest.fr
olivier.goulet@nck.aphp.fr

le nom du fichier doit impérativement être libellé ainsi:
nom de famille-mémoireDIU2014.pdf

exemple : dupont-mémoireDIU2014.pdf

Chaque manuscrit du mémoire doit être relié avec couvertures cartonnées et parvenir en 4 exemplaires 15 jours au plus tard avant la date de soumission à l'adresse suivante et uniquement à l'adresse suivante :

Professeur Olivier Goulet
Département d'hépatogastroentérologie et nutrition pédiatriques
Hôpital Necker-Enfants malades
149, rue de Sèvres
75015 - Paris

2.1 : La couverture

La couverture doit présenter :

- L'appartenance au DIU
- La faculté et l'université d'inscription de l'étudiant
- L'année,
- Le nom et le prénom de l'étudiant,
- Le titre du mémoire
- Le nom du tuteur enseignant,

N.B : Tous les éléments de la couverture seront reportés à l'intérieur du rapport, sur une page de titre après une page de garde laissée blanche.

Au verso : Un **résumé** en Français et en Anglais (250 mots au maximum) au dos de la couverture (**en quatrième de couverture**) qui doit permettre de s'informer rapidement sur la nature et le contenu du rapport.

2.2 : Le contenu

Forme du rapport :

- police de caractère: Times New Roman.
- taille des caractères : 12 points
- interligne : 1,5
- marges droite et gauche : 2,5 cm
- justifier à droite et à gauche
- numérotation en chiffre arabe en pieds de pages et centrer dès la page de garde.
- taille du rapport : 30 +/- 5 pages (de la première page de l'introduction à la dernière page de la conclusion, annexes incluses).
- écriture recto et verso

Le mémoire peut-être un article publié ou soumis (En français ou en anglais) à **condition que le travail ait été effectué dans le cadre de l'année du DIU, autrement dit soumis courant 2014. Une introduction en français doit cependant être incluse dans le mémoire.**

Les différentes parties du mémoire doivent figurer dans l'ordre suivant :

➤ 2-2-1 : Préliminaires

- 1: Couverture (+ résumé au verso)
- 2 : Page de garde
- 3 : Page de titre
- 5 : Sommaire
- 6 : Table des illustrations (graphiques, tableaux...).
- 7 : Table des sigles et abréviations
- 8 : Table des symboles et unités.

➤ 2-2-2 : Texte

- 9 : Introduction
- 10 : Corps du texte
- 11 : Conclusion

➤ 2-2-3 : Appareil de référence

- 12 : Bibliographie
- 13 : Annexes

Le sommaire doit comporter des renvois à la pagination pour les différents paragraphes.

L'introduction

Elle doit présenter le sujet d'étude. Elle doit répondre aux questions essentielles, puis annoncer le plan du discours.

Le développement

- Il doit suivre un fil conducteur, mettre en évidence le cadre de l'étude et exposer les travaux analysés et leurs résultats.
- L'emploi de titres et sous-titres assurera clarté, aide au repérage et confort de lecture.
- La rédaction de chapeaux et de transitions apportera un confort de lecture et valorisera la logique de la démarche.

La conclusion

Elle reprend les grands traits du développement en une synthèse claire et concise. Elle présente un bilan.

La bibliographie

Un minimum de 20 références bibliographiques provenant de journaux à comité de lecture et de langue anglaise est imposé. D'autres références provenant de sources diverses (Sites internet, Rapports d'étude....) peuvent bien entendu être ajoutées à condition que leur validité scientifique soit PROUVEE et RECONNUE.

Les références bibliographiques sont présentées dans le texte par ordre d'apparition. Elles sont présentées dans le texte sous la forme (Nom *et al*, année). Dans la bibliographie, les références apparaissent **sous la forme pubmed**

Exemple :

Hamazaki K, Hamazaki T, Inadera H. Fatty acid composition in the postmortem amygdala of patients with schizophrenia, bipolar disorder, and major depressive disorder. J Psychiatr Res. 2012 Aug;46(8):1024-8.

Sttaistiques.

Le ou les tests statistiques utilisés doivent être précisés. Le logiciel de stat doit être précisé en détail (nom, fabricant, pays) de même que le matériel informatique utilisé.

Les annexes

- Comme les références bibliographiques, les figures et les tableaux, les annexes doivent être citées, référencées dans le corps du texte.
- Elles doivent être numérotées en haut en chiffres romains, comporter des titres clairs et explicites et être paginées en chiffres arabes dans la continuité de la pagination.
- La partie annexe ne devra pas dépasser 10 pages. On y fera figurer des documents techniques précis et utiles, mais non essentiels à la compréhension, et dont la présence au coeur du rapport aurait inutilement alourdi et ralenti la lecture.

Les tableaux et figures

Ils doivent être tous accompagnés d'un titre et d'une légende qui seront placés au-dessus des tableaux et en dessous des figures (schémas, dessins et photos). Les figures sont référencées dans le corps du texte. Elles doivent être compréhensibles sans la lecture du texte ce qui suppose une légende, que les abscisse et ordonnée soient renseignées avec les unités, que les statistiques soient explicités avec le degré de significativité.

Les figures ne doivent pas figurer en annexe.

Les sigles et abréviations

Ils doivent être explicités au premier usage et lorsqu'ils sont nombreux, ils sont repris dans une liste qui doit figurer après le sommaire.

Le rapport doit être tiré en 5 exemplaires :

- Un exemplaire sera remis au tuteur enseignant.
- Trois exemplaires seront adressés au Secrétariat du Professeur Goulet
- Le cinquième est celui dont doit disposer l'étudiant lors de sa soutenance.

La note de soutenance tiendra compte :

- de la qualité du rapport (50% dont 10% pour la présentation du rapport écrit)
- de la qualité de la soutenance orale (50%)